



# **BULLY - LE LIEN COMMUNAL**



**N° 101 - MARS 2005**



Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 Bully - Tél : 04.74.01.00.67

Bulletin municipal d'information imprimé par nos soins

## **INFORMATIONS MUNICIPALES**

*Nous souhaitons la bienvenue à Thierry MERCIER, nommé à compter du 1<sup>er</sup> mars dernier, adjoint administratif principal au secrétariat de mairie, en remplacement de Christian THEVENON, qui a choisi de prendre en charge à temps complet les dossiers du SIABA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de l'Arbresle) dont le siège est situé à Saint-Germain/L'Arbresle. Bonne chance à tous deux dans l'exercice de vos fonctions !*

### **Principales décisions du Conseil Municipal en date du 28 Février 2005 :**

- ✓ *Suppression du poste de secrétaire de mairie (occupé précédemment par Mr Thévenon), et création, en contrepartie, d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe (occupé à présent par Mr Mercier), à compter du 1<sup>er</sup> mars 2005.*
- ✓ *Nomination de Mme Guérin, agent administratif qualifié au secrétariat de mairie, au grade d'adjoint administratif au 1<sup>er</sup> mars 2005.*
-  *Mise en place du régime indemnitaire concernant la rémunération du personnel communal, conformément à la réglementation en vigueur.*
-  *Autorisation donnée au Maire pour signer l'avenant au bail de l'appartement situé au-dessus de la Poste prévoyant un paiement des loyers non plus trimestriel mais mensuel, et remise de loyer accordée d'un montant de 458,33 Euros, correspondant aux travaux de remise en état dudit logement, incombant au propriétaire (municipalité) mais effectués par les locataires.*
- ✓ *Election de Mme Marie-Hélène THOMAS en tant que déléguée titulaire au Syndicat Rhodanien de Développement du Câble, et de Mr Philippe RABATEL, en qualité de délégué suppléant.*
- ✓ *Accord pour mise à disposition exceptionnelle de la salle d'animation du Repiel 3 soirées par semaine sur 2 mois au profit de l'association GAL'A de L'Arbresle, pour un montant de 230 Euros par mois, correspondant à une période hors chauffage, plus 70 Euros par semaine pour couvrir les frais de nettoyage.*
- ✓ *Achat de 4 chariots de transport pour le restaurant scolaire, conformément à sa demande.*

**Prochaine séance publique du Conseil Municipal : le Lundi 9 Mai 2005 au soir.**

### **Commission Communication:**

*Dans le dernier Lien Communal, un coupon-réponse était à votre disposition pour nous informer de vos éventuelles remarques, critiques, observations sur cet organe d'information. Or, ce n'est pas plus de 3 réponses qui nous ont été retournées. Quel dommage, car notre souci permanent est d'être au plus près de vos attentes et qui mieux que vous pour nous faire « remonter » l'information ! Merci aux 3 personnes qui ont répondu et qui nous encouragent dans notre action que nous poursuivrons bien sûr, même si nous sommes tout à fait conscients que la diffusion actuelle de ce document n'est pas parfaite (feuille « verte » à votre disposition en mairie, dans les commerces, à la bibliothèque).*

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **Déclaration d'impôts :**

*Comme par le passé, il vous est possible de déposer votre **Déclaration Annuelle d'Impôts**, avant la date limite d'envoi (**4 avril 2005**), dans l'urne réservée à cet effet en **Mairie**, aux **jours et heures d'ouverture au public**.*

### Association Régionale des Volontaires du Sang (A.R.V.S.)

Si vous êtes convaincus de la **nécessité** de ce **geste de solidarité** qu'est le **Don du Sang**, venez **rejoindre** l'Association au cours de la prochaine **collecte** qui se déroulera à la **Salle Claude Terrasse à L'Arbresle** les **Jeudi 21 et Vendredi 22 Avril 2005**.

### Tondeuses et autres engins à moteur réapparaissent avec le printemps.

Par souci de **bon voisinage**, respectons les **horaires d'utilisation fixés par arrêté préfectoral**, à savoir :

- **Du lundi au vendredi** de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- **Le samedi** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- **Les dimanches et jours fériés** de 10h00 à 12h00

### Déchets, végétaux et de toutes natures

Il est rappelé, **qu'en aucun cas**, les **déchets** de végétaux (tonte d'herbe, taille de haies, etc....) ne doivent être **déversés** dans les **fossés ou autres lieux communaux**, sous peine de poursuites.

Nous demandons également aux personnes qui font brûler ces déchets dans leur jardin, de respecter leur entourage car cela occasionne une gêne considérable envers les voisins qui, aux beaux jours, vivent fenêtres ouvertes, étendent leur linge ou prennent leurs repas à l'extérieur).

Pour se **débarrasser** de ces détritiques, **un seul endroit** à votre disposition : la **Déchetterie à Fleurieux/l'Arbresle**.

**Téléphone** : 04.74.01.35.63.

**Ouverture** : **Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre** : les lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h  
le samedi de 9 h à 17 h

### Nos amies les Bêtes

Il est de notre devoir également de respecter la **quiétude** et la **qualité de vie** de notre voisinage en évitant la **divagation** et les **aboiements intempestifs** de notre compagnon à quatre pattes, sous peine de poursuites ou de mise en fourrière immédiate auprès de la **Société Protectrice des Animaux**.

### Télévision Numérique Terrestre

En prévision de l'arrivée de la T.N.T., il est nécessaire de procéder à un réaménagement des canaux de diffusion TV actuellement utilisés par un certain nombre de réémetteurs en France, dont celui de L'Arbresle Crêt d'Arjoux.

C'est ainsi que la commune, desservie par ce réémetteur, sera concernée fin mars. **Une information officielle** détaillant les nouveaux canaux des chaînes impliquées et la date précise du basculement sera faite par voie **d'affichage**. **D'ici là, il n'y a pas lieu d'intervenir sur les installations personnelles de réception.**

Tél pour toute information complémentaire au 0811 016 400 ou e-mail au : [www.espace-numerique.fr](http://www.espace-numerique.fr), rubrique : réaménagement, ville : Mont Arjoux.

### Catéchisme

Les personnes bénévoles qui pourraient investir un peu de leur temps dans l'enseignement de la vie religieuse aux enfants, à partir de septembre 2005, peuvent s'adresser auprès de Françoise TEMPLE, au 04 74 72 58 36.

## DATES A RETENIR

### SAMEDI 2 AVRIL

8h30 à 18h – salle d'Animation du Repiel

### FOOTBALL CLUB

### FOIRE INFORMATIQUE

### MARDI 5 AVRIL (19h30 centre culturel) passage du Livre d'Or des CLASSES EN 4 aux CLASSES EN 5

Tous les conscrits (es) nés (es) en 4 et 5 sont cordialement invités à cette cérémonie.

### SAMEDI 9 AVRIL

### AMICALE DES POMPIERS

### SOIREE SAUCISSON BEAUJOLAIS

20h30 – salle d'Animation du Repiel

17 E. adultes – 8,50 E. pour – de 10 ans

réservations auprès de tous les Pompiers, ou à la Caserne, rue d'Aquitaine, le dimanche matin

### JEUDI 14 AVRIL

### SOU DES ECOLES

### VENTE DE PIZZAS

Réservations préalables obligatoires auprès des élèves de l'école publique ou Véronique Gallin au 04 74 26 74 93

### SAMEDI 16 AVRIL

### CLUB BON ACCUEIL

### CONCOURS DE BELOTE COINCHEE

A partir de 14h30 – salle d'Animation du Repiel (Inscriptions sur place et transport assuré pour les personnes sans moyen de locomotion, sur simple demande auprès du Président, Mr ETIEN, au 04.74.26.86.15).

### SAMEDI 30 AVRIL

### CLASSES EN 5

### FETE DES CLASSES

Inscriptions auprès de Fernand BARONNIER au 04 74 01 21 78